

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET LA GESTION DES CONFLITS

Le deuxième webinaire ALFA sur le Sahel a examiné le rôle de la gouvernance des ressources naturelles, en particulier au niveau local, dans le renforcement de la résilience et la réduction des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs du Sahel. Les participants de 10 ONG, organisations de recherche et organisations gouvernementales de 8 pays d'Afrique de l'Ouest ont discuté de deux questions essentielles :

- La manière dont les systèmes formels et informels de gestion et de gouvernance des ressources naturelles régissent l'accès, l'utilisation, le contrôle et la concurrence en matière de ressources naturelles pour les agriculteurs, les agropasteurs et les pasteurs du Sahel.
- L'impact du changement climatique sur l'efficacité de ces systèmes de gouvernance et la manière dont le propre travail des participants contribue à améliorer la gouvernance à différents niveaux.

Pour inspirer les discussions en groupe et en plénière, les webinaires ont débuté par de courtes présentations d'exemples où la gouvernance est mise à mal par des changements dans les moyens d'existence, l'utilisation des terres et les interactions entre agriculteurs et éleveurs, causées par les effets du changement climatique et la pression croissante sur les ressources naturelles. Voir encadrés 1 et 2.

La série de webinaires ALFA Sahel 2020 est un forum d'apprentissage conjoint entre praticiens, décideurs et chercheurs sur les défis et opportunités de résilience climatique au Sahel. Allez sur <https://fr.alfasahel.org> pour en savoir plus.



ENCADRÉ 1 : GESTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA VALLÉE DU TARKA

Elle constitue une zone de repli critique et une zone de pâturage en saison sèche permettant l'élevage mobile des pasteurs à travers les terres arides du nord du Niger. C'est également une source importante de ressources en bois (bois d'œuvre, bois de chauffage, fourrage aérien), d'eau (nappe phréatique élevée) et de terres agricoles fertiles. L'accès incontrôlé et politisé, les sécheresses, la dégradation des terres et l'augmentation du nombre de têtes de bétail et de cultures, exacerbés par les effets du changement climatique, ont conduit à des revendications concurrentes sur l'utilisation de la vallée. L'amélioration de la gouvernance est essentielle à la sauvegarde de l'environnement naturel. Les ressources de la vallée et cela dépend du renforcement des institutions et d'une forte coordination entre elles, notamment les chefs coutumiers, les associations d'agriculteurs et d'éleveurs, les services gouvernementaux locaux et les organismes juridiques et réglementaires nationaux. Compte tenu des défis posés par le changement climatique, il est essentiel de lier la planification de l'adaptation à la planification du développement. Les dispositions du Code rural du Niger, ainsi que le soutien à l'analyse des ressources de la vallée et le développement d'accords équitables sur l'utilisation alternative des terres sont des pistes pour relever ces défis.



ENCADRÉ 2 : GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES, TRANSHUMANCE ET CONFLITS AUX FRONTIÈRES DU BURKINA FASO, DU MALI ET DU NIGER

Les accords informels dans le cadre desquels les utilisateurs de ressources naturelles collaborent et négocient ensemble sont depuis longtemps efficaces pour créer des avantages partagés et durables entre les agriculteurs et les éleveurs. Par exemple, l'accès des pasteurs au pâturage des résidus de culture dans les champs des agriculteurs en échange de l'accès des agriculteurs au lait, au fumier pour améliorer la fertilité des sols et à la traction animale. Impacts du changement climatique, augmentation de la population et la monétisation des services a accru la pression sur les ressources et mis au défi la capacité des agriculteurs et des éleveurs à respecter les règles traditionnelles qui protègent l'environnement dans son ensemble. Cette combinaison de facteurs conduit à un effondrement des systèmes informels de gouvernance des ressources naturelles. L'absence de systèmes de gouvernance fonctionnels sur le terrain ouvre la voie à l'accaparement des terres et à des systèmes de droits fonciers qui favorisent les riches agriculteurs et les acteurs économiques privés qui sont le plus souvent engagés dans l'exploitation intensive des ressources. Les éleveurs sont déplacés et leurs zones de pâturage traditionnelles sont réduites, avec moins d'options pour leur transhumance. L'effondrement de la gouvernance traditionnelle et du tissu social, conjugué aux effets du changement climatique, aggrave encore la dégradation des terres et accroît la concurrence et les conflits pour des ressources rares.

- Aux frontières du Burkina Faso, du Niger et du Mali, des tentatives novatrices sont faites pour renforcer la gouvernance informelle, les cadres de consultation locaux et les liens formels et informels afin de permettre une répartition plus équitable des terres et la gestion d'autres ressources naturelles et d'accroître la capacité des acteurs à défendre les zones protégées. Cela nécessite une série de processus:
 - Rassembler les agriculteurs et les éleveurs dans le cadre de conventions et de plates-formes locales ;
 - Campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC)
 - Sensibilisation aux droits et aux actions en justice possibles
 - Bilan participatif de l'accès aux ressources et de l'élaboration des chartes foncières ;
 - Plaidoyer pour une planification inclusive de l'utilisation des ressources naturelles, en tenant compte des impacts du changement climatique ;
 - Consultations transfrontalières et réunions interétatiques de haut niveau.

RÉSULTATS DES DISCUSSIONS DES PARTICIPANTS

1. COMMENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AFFECTE LES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

Le changement climatique au Sahel entraîne une modification des schémas saisonniers, une augmentation des sécheresses et des inondations et une incertitude croissante pour les personnes dont la vie dépend des ressources naturelles. Les conséquences du changement climatique s'ajoutent et interagissent avec les effets d'autres facteurs externes qui affectent la vie des populations, par exemple le changement d'utilisation et d'accès aux terres. Les pasteurs et les agro-pasteurs connaissent une pénurie et une dégradation des ressources, notamment les pâturages et l'eau, et une diminution de l'espace pastoral. Les agriculteurs sont poussés à demander des cultures irriguées, ce qui perturbe les accords sur le moment où les pasteurs peuvent accéder aux résidus de cultures.

La dégradation des terres et la nécessité de gérer de nouveaux risques poussent tous ces groupes à chercher à étendre et à diversifier leurs zones d'exploitation, ce qui accroît la pression et les risques de conflits. La mobilité opportuniste du bétail, avec des itinéraires nouveaux et alternatifs, est la principale stratégie utilisée par les pasteurs et les agropasteurs pour gérer les incertitudes climatiques actuelles. Cela nécessite de sécuriser les terres dans les zones de pâturage et les points d'eau. Aujourd'hui, les transhumants pourraient être considérés comme des personnes déplacées par le climat, se déplaçant sur de plus longues distances pour atteindre les pâturages.

Les agriculteurs, les agro-pasteurs et les éleveurs qui dépendent des mêmes ressources et paysages luttent tous pour maintenir des moyens d'existence qui résistent au changement climatique. Une gouvernance efficace est essentielle pour permettre un accès et une utilisation équitables, et nécessite désormais des systèmes et des structures qui peuvent comprendre la dynamique changeante des ressources naturelles et soutenir l'adaptation

et la résilience à long terme. Les conséquences du changement climatique accentuent la pression et l'effondrement des systèmes de gouvernance et des liens qui fonctionnent pour les utilisateurs vulnérables des terres, ce qui entraîne une perte de confiance dans ces systèmes.

2. LES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE ET LEUR RÔLE DANS LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE INCLUSIVE DES AGRICULTEURS ET DES ÉLEVEURS

Gouvernance traditionnelle

Les dirigeants locaux veillent traditionnellement au respect des règles communautaires et des systèmes de croyance convenus sur l'utilisation et l'accès aux ressources naturelles. Cela a permis de conserver et de gérer des ressources importantes et de dissuader l'exploitation non durable.

Ces dernières années, les problèmes entre les éleveurs et les agriculteurs ont été gérés par des systèmes de gouvernance traditionnels - ce qui montre qu'ils ont un potentiel et pourraient être renforcés. Toutefois, ces systèmes sont minés par plusieurs facteurs, notamment

- les conflits au sein des systèmes traditionnels et entre ceux-ci et le système administratif officiel ;
- l'incertitude quant au système à suivre ;
- l'existence de groupes privilégiés, la capture par l'élite et la manipulation et la collusion politiques ;
- un sentiment d'iniquité et de favoritisme quant aux personnes qui y ont accès.

L'escalade de la concurrence et des conflits sur l'accès aux ressources, qui peut facilement se transformer en la violence remet en question la confiance dans les accords sur les ressources naturelles.

Rôle de la gouvernance traditionnelle

dans la résilience climatique: Les effets du changement climatique ont conduit les éleveurs et les agriculteurs à s'installer dans de nouvelles zones, avec pour conséquence de nouvelles zones de concurrence pour les terres et les ressources. Les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles qui ont été perturbés pourraient être rétablis. Pour cela, il faudrait comprendre la dynamique de la perturbation et le potentiel de résilience climatique de la GRN.

Gouvernance communautaire informelle

Les organisations et groupes communautaires peuvent être officiellement reconnus ou totalement informels, mais ils ont un rôle important à jouer pour permettre aux personnes vulnérables de participer et d'avoir une voix dans les décisions locales sur la gouvernance des ressources naturelles.

Plusieurs exemples montrent comment l'organisation des femmes leur permet de travailler ensemble et d'obtenir des avantages collectifs (épargne et prêts collectifs, accès à la terre, irrigation, maraîchage, etc.), de s'entraider pour résoudre les problèmes, d'accéder aux informations et de gérer les risques et les conséquences du changement climatique.

La reproduction de ces systèmes parmi d'autres types de groupes au niveau du paysage avec des accords élaborés entre les groupes permet à ces systèmes de traiter également des questions au niveau du paysage et de l'écosystème. Par exemple, l'élaboration d'une charte pour l'utilisation des ressources naturelles dans une commune du Burkina a permis de minimiser les conflits entre agriculteur et éleveur et de renforcer la cohésion sociale. Cette charte ne donne pas de contrôle, mais elle facilite l'accès et l'utilisation des ressources. Les accords locaux peuvent jouer un rôle dans la protection contre le vol de bétail, les groupes informels radicaux, les marchés et les cartels.

Les systèmes informels s'appuient sur les systèmes traditionnels et/ou formels pour obtenir une certaine forme de reconnaissance formelle ou juridique qui est nécessaire pour accéder à des droits incontestés, en particulier sur les terres et les pâturages. Ces droits sont une condition préalable pour consacrer des investissements à l'amélioration des ressources - comme l'amélioration de la fertilité des sols, la plantation d'arbres, l'apprentissage et l'application de nouvelles techniques pour une bonne utilisation des terres.

Cette dépendance pose plusieurs défis, de l'accès aux structures formelles, à l'obtention d'un consensus avec et à travers les relations de gouvernance traditionnelles/formelles incertaines et au maintien de la sécurité des accords conclus. Là où l'accapement des terres par les élites puissantes et

le secteur privé est courant, l'insécurité de l'accès informel et collectif est élevée et leur capacité d'investissement diminue.

Rôle de la gouvernance communautaire informelle

dans la résilience climatique inclusive: Sensibilisation aux droits et compréhension des structures politiques, formation à la défense des droits, compétences en matière de communication, capacité à prendre la parole en public et l'accès à la traduction), peuvent tous permettre aux femmes, aux jeunes et aux éleveurs de faire entendre leur voix, d'accéder à l'information et de se défendre eux-mêmes et leurs groupes.

Structures de gouvernance formelles, lois nationales et volonté politique

Les systèmes de gouvernance formels visant à réglementer l'accès et l'utilisation des ressources naturelles dans les zones arides et, comme le Code rural Niger, leurs politiques soutiennent souvent une gestion durable et équitable. Cependant, il y a des problèmes.

Ils peuvent favoriser la sédentarisation de l'agriculture ainsi que la privatisation et l'exploitation des terres et des ressources pour la croissance économique. Même lorsque les zones pastorales sont protégées par la loi, les moyens d'existence des pasteurs, qui dépendent de la mobilité pour la gestion durable du bétail, sont mis à mal par les contradictions entre les différentes lois et entre les systèmes de gouvernance formels et traditionnels, ainsi que par la faible volonté politique de mise en œuvre, de suivi et de réglementation.

Elles ouvrent la voie à l'appropriation légale ou illégale de terres pour d'autres intérêts tels que l'exploitation minière et la culture. Cela crée des obstacles majeurs qui empêchent les éleveurs de poursuivre leur gestion traditionnelle des écosystèmes durables.

Les éleveurs défendent de multiples façons leurs droits liés aux ressources naturelles et aux moyens d'existence. Ils doivent connaître les cadres juridiques, les mécanismes de réclamation et d'appel et l'accès à l'aide juridique au cas où il serait nécessaire d'aller devant les tribunaux. L'accès à la

justice, l'utilisation des mécanismes des droits de l'homme et la collaboration avec les magistrats et les industries en concurrence pour les droits fonciers ont tous besoin de soutien.

Les systèmes de gouvernance infranationaux, avec leurs services techniques et leurs structures administratives officielles, ont un grand potentiel pour créer un environnement propice à la négociation d'accords locaux spécifiques au contexte et liés aux systèmes traditionnels et informels ainsi qu'à la politique nationale.

Rôle de la gouvernance formelle dans la résilience climatique inclusive:

La subsidiarité est un principe important face à la nature très localisée et incertaine du changement climatique, qui, ajoutée à d'autres pressions, pousse les gens à miner davantage leur propre base de ressources naturelles ou celle des autres utilisateurs des terres. La résilience et l'adaptation au climat peuvent être et sont intégrées dans certains systèmes de planification du développement local, parfois liés à des projets communautaires. Les processus de planification où les projets soutiennent cette démarche.

3. LES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS CONCERNANT LES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE POUR MIEUX SOUTENIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Systemes inclusifs et représentatifs

Des systèmes inclusifs qui garantissent la gamme complète des acteurs et des parties prenantes sont impliqués dans la négociation et la prise de décision sur l'accès aux ressources, les droits, l'utilisation, la gestion, la transformation, etc. sont essentiels à tous les niveaux. Lorsque les différentes parties prenantes sont reliées par des processus de gouvernance et des plateformes de dialogue, elles sont mieux à même de nouer des relations et de se comprendre, de partager leurs connaissances, leurs besoins et leurs visions et d'accepter les compromis qui peuvent être nécessaires pour tous les utilisateurs des ressources pour en tirer un bénéfice équitable.

Mais la représentation significative des personnes dont la vie dépend de ces ressources de multiples

façons reste un défi. Tous les utilisateurs ont le même pouvoir d'influencer les plans et d'accéder à des espaces de dialogue. Les dynamiques de pouvoir locales sont complexes et se rapportent à de multiples dimensions sociales (y compris mais au-delà du genre) qui doivent être visibles et incluses. Par exemple, les bergers mobiles et les éleveurs agro-pastoraux plus sédentaires ont des besoins et des connaissances différentes, mais ces derniers sont plus susceptibles d'être conscients et présents dans les dialogues au niveau communautaire, à moins que des efforts ne soient faits pour être pleinement inclusifs à l'échelle d'un écosystème plus vaste.

Recommandations des participants:

- Sensibiliser tous les utilisateurs de ressources aux systèmes de gouvernance des ressources naturelles et aux cadres juridiques en place ainsi qu'aux droits de chaque acteur. Permettre la participation des utilisateurs de ressources à l'analyse des systèmes de gouvernance et de leurs impacts sur les différents groupes socio-économiques vulnérables.
- Mise en place d'un processus décisionnel plus inclusif des processus et des cadres de consultation, par exemple en créant des comités locaux distincts mais liés aux systèmes de gouvernement traditionnel et local ; donner une voix aux différents utilisateurs des terres et des ressources en créant un espace pour une négociation significative entre eux et avec des structures formelles.
- Faciliter la participation et l'autonomisation des différents groupes vulnérables dans l'analyse des risques liés au changement climatique et les vulnérabilités, la vision et la planification de l'avenir au niveau du paysage, tout en permettant l'engagement entre les groupes. Étendre et adapter les outils existants pour soutenir ceci.
- Impliquer les jeunes, les femmes et les hommes dans un dialogue plus inclusif au-delà des systèmes traditionnels.

Coordination

Les chevauchements entre les mandats des différentes structures de gouvernance (autorités coutumières / chefs traditionnels, ministères sectoriels, forces de police, administration / chefs, etc.) au niveau local créent une confusion et des possibilités

de manipulation et d'influence par des acteurs plus puissants dans leur propre intérêt.) au niveau local créent une confusion et des possibilités de manipulation et d'influence par des acteurs plus puissants dans leur propre intérêt. Différents groupes de moyens d'existence s'alignent ou peuvent négocier avec plus de succès avec différents systèmes, avec un potentiel de conflit prolongé en l'absence de systèmes de prise de décision collectivement convenus.

Les informations permettant de soutenir une prise de décision efficace sur l'utilisation des terres et des ressources naturelles sont généralement difficiles d'accès et se limitent à un aspect sans référence à un autre, par exemple en ce qui concerne les risques et les prévisions climatiques, l'adéquation des sols et des cultures, les forêts, la végétation et les zones dégradées, les structures et les systèmes sociaux.

Recommandations des participants :

- Promouvoir la coordination entre tous les acteurs des systèmes de planification du développement et de gestion des ressources naturelles afin de s'assurer que tous les intérêts et besoins sont connus et de permettre une synergie entre le gouvernement, les systèmes traditionnels, les ONG, les intérêts du secteur privé et les utilisateurs des ressources.
- Soutenir une meilleure coordination entre les secteurs au niveau politique afin de permettre des plans sectoriels plus cohérents. Faciliter une meilleure collaboration entre les agents des services techniques en tant que courtiers de connaissances entre les communautés et les structures de gouvernance officielles.
- Soutenir l'accès et la coordination entre les différents types de données, d'analyses et de preuves, en synthétisant et en partageant les résultats et en coordonnant en fonction d'un objectif commun connu et du résultat escompté
- Faciliter le principe de subsidiarité : transférer les compétences de l'État au niveau du gouvernement local et mettre en place des systèmes de communication, de coordination et de prise de décision globale, en s'appuyant sur les lois nationales et le contexte local. Inclure la sensibilisation aux cadres juridiques de sorte que les décisions conformes à la loi puissent être acceptées et appliquées.

- Renforcer les capacités des magistrats en matière de gestion des ressources naturelles pour une meilleure assistance juridique (accès à la justice, collaboration avec le secteur privé, utilisation des mécanismes des droits de l'homme)

Mise en œuvre : Accès aux capacités, au financement et aux ressources

Les changements dans la gouvernance et les processus politiques entraîneront des changements dans l'accès et les droits sur les terres et les ressources naturelles qui peuvent avoir des conséquences positives ou négatives pour différents groupes. Par exemple, la formalisation des droits fonciers pourrait entraîner l'exclusion des pasteurs de l'accès aux pâturages et des conflits avec les accords traditionnels.

Recommandations des participants:

- Chercher des moyens de renforcer la volonté politique en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles en tenant compte de la base de ressources, des besoins et des intérêts de tous les acteurs, des risques climatiques et des risques de conflit
- Renforcer la clarté et les capacités sur ce qu'implique une politique de GRN durable, résistante au climat et inclusive et s'attaquer aux obstacles à la mise en œuvre d'une politique efficace.
- Améliorer l'accès aux ressources financières à tous les niveaux - la mobilisation de l'accès au financement climatique pourrait être un moyen de motiver et de renforcer la résilience climatique de la GRN

RESSOURCES UTILES

Les présentations du webinaire, l'enregistrement et les contributions des participants sont disponibles ici:

www.fr.alfasahel.org/les-resultats

[IIED Briefing paper 2020: Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène?](#)

Briefing sur les risques liés au climat et à la fragilité : Afrique du Nord & Sahel : Oli Brown. Avril 2020 :

https://climate-securityexpert-network.org/sites/climate-security-expertnetwork.com/files/documents/csen_climate_fragility_risk_brief_-_north_africa_sahel.pdf